

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



Pont An Ilis (Bodilis, Lanhouarneau, Lanneuffret
(uniquement EAU), Plougar, Plougourvest, Plouneventer,
Saint Derrien, Saint Servais)

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

TVA en
vigueur
au 01.01.26
(à titre
indicatif)

Tarifs HT en €
au 01.01.26

Tarifs TTC
en €
au 01.01.26

Coef. de
révision *

Unités

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Part Eau du Ponant	5,5	17,815	18,79	F1	U
Part Collectivité	5,5	24,775	26,14	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant					
1 à 100 m3	5,5	0,9700	1,02	F1	m ⁴
101 à 500 m3	5,5	1,4200	1,50	F1	m ⁵
501 à 10 000 m3	5,5	2,0300	2,14	F1	m ⁶
10 001 à 20 000 m3	5,5	2,0300	2,14	F1	m ⁷
> 20 000 m3	5,5	1,4500	1,53	F1	m ⁸

Consommation Part Collectivité	5,5	0,3300	0,35	-	m ³
--------------------------------	-----	--------	------	---	----------------

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Redevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3200	0,3376	-	m ³
Préservation des ressources en eau	5,5	-	-	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0490	0,0517	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES (Assainissement collectif)

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant	10	-	-	-	U
Part Collectivité - Bodilis	10	-	-	-	U
Part Collectivité - Plougourvest	10	7,765	8,542	-	U
Part Collectivité - Saint Servais	10	17,500	19,250	-	U
Part Collectivité - Plouneventer	10	7,765	8,542	-	U
Part Collectivité - Lanhouarneau	10	20,000	22,000	-	U
Part Veolia - Bodilis	10	22,500	24,750	-	U
Part Veolia - Plougourvest	10	22,500	24,750	-	U
Part Veolia - Saint Servais	10	22,500	24,750	-	U
Part Veolia - Plouneventer	10	22,500	24,750	-	U
Part Suez - Lanhouarneau	10	31,000	34,100	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant	10	-	-	-	m3
Consommation Part Collectivité - Bodilis	10	-	-	-	m3
Consommation Part Collectivité - Plougourvest	10	0,9800	1,0780	-	m3
Consommation Part Collectivité - Saint Servais	10	1,7000	1,8700	-	m3
Consommation Part Collectivité - Plouneventer	10	0,9800	1,0780	-	m3
Consommation Part Collectivité - Lanhouarneau de 1 à 30 m3	10	0,0900	0,0990	-	m3
Consommation Part Collectivité - Lanhouarneau de 30 à 150 m3	10	0,1500	0,1650	-	m3
Consommation Part Collectivité - Lanhouarneau > 150 m3	10	0,1500	0,1650	-	m3
Consommation Part Veolia - Bodilis	10	1,4200	1,5620	-	m4
Consommation Part Veolia - Plougourvest	10	1,4200	1,5620	-	m5
Consommation Part Veolia - Saint Servais	10	1,4200	1,5620	-	m6
Consommation Part Veolia - Plouneventer	10	1,4200	1,5620	-	m3
Consommation Part Suez - Lanhouarneau de 1 à 30 m3	10	0,5000	0,5500	-	m3
Consommation Part Suez - Lanhouarneau de 30 à 150 m3	10	1,6400	1,8040	-	m3
Consommation Part Suez - Lanhouarneau > 150 m3	10	1,6400	1,8040	-	m3

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Performance des systèmes d'assainissement (Bodilis, Plougourvest, Plouneventer, Saint Servais)	10	0,1619	0,1781	-	m ³
Performance des systèmes d'assainissement (Lanhouarneau)	10	0,1600	0,1760	-	m ³

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Abonnement semestriel SPANC (part Eau du Ponant)	10	5,395	5,93	F2	U
Abonnement semestriel SPANC (part Collectivité)	10	2,785	3,06	-	U

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR					
FRAIS D'ACCES AU SERVICE	5,5	49,61	52,34	-	U
FRAIS DE GESTION DE RELANCE					
1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U
FRAIS D'ANNULATION ET DE RECALCUL DE FACTURE					
FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE		4,00	4,00	-	U
FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES					
FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES	20	49,00	58,80	-	U
	20	98,00	117,60	-	U
VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR					
Compteur diamètre ≤ 20 mm	10	552,00	607,20	-	U
Compteur diamètre 25- 30- 40 mm	10	584,00	642,40	-	U
Compteur diamètre 50-65-80 mm	10	689,00	757,90	-	U
Compteur diamètre 100-150 mm	10	752,00	827,20	-	U
Compteur diamètre >150 mm	10	2 243,00	2 467,30	-	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU					
Maison individuelle	10	127,00	139,70	-	U
CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE					
Assainissement Non Collectif contrôle de conformité et de bon fonctionnement Maison individuelle	10	160,00	176,00	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de conformité et de bon fonctionnement Maison individuelle	10	80,00	88,00	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de conception Maison individuelle	10	107,00	117,70	-	U
Assainissement Non Collectif réédition contrôle de conception Maison individuelle	10	36,00	39,60	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de réalisation Maison individuelle	10	147,00	161,70	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de réalisation Maison individuelle	10	73,00	80,30	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de conformité Installation > 20 eq habitants	10	320,00	352,00	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de conformité Installation > 20 eq habitants	10	160,00	176,00	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de conception Installation > 20 eq habitants	10	214,00	235,40	-	U
Assainissement Non Collectif réédition contrôle de conception Installation > 20 eq habitants	10	36,00	39,60	-	U
Assainissement Non Collectif contrôle de réalisation Installation > 20 eq habitants	10	294,00	323,40	-	U
Assainissement Non Collectif contre visite contrôle de réalisation Installation > 20 eq habitants	10	147,00	161,70	-	U
INDIVIDUALISATION DU COMPTAGE					
Individualisation de comptage - Etude technique de faisabilité jusqu'à 10 compteurs	20	230,00	276,00	-	U
Individualisation de comptage - Etude technique de faisabilité au-delà de 10 compteurs, prix par compteur supplémentaire	20	20,00	24,00	-	U
Pose d'un compteur individuel de diamètre 15 en gaine	10	150,00	165,00	-	U
REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES					
Mise en service d'un branchement d'eau potable préalablement construit par un aménageur, diamètre de compteur inférieur à 20 mm, fourniture et pose de réceptacle incluses	20	720,00	864,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable préalablement construit par un aménageur, diamètre de compteur inférieur à 20 mm, fourniture et pose de réceptacle exclues	20	150,00	180,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable, à construire par Eau du Ponant, diamètre de canalisation < ou égal à 50 mm, diamètre de compteur < à 20 mm et longueur < à 15 ml	20	2 800,00	3 360,00	-	U
Mise hors service d'un branchement d'eau potable	20	950,00	1 140,00	-	U
Mise en accessibilité d'un compteur de diamètre 15 mm sur branchement existant	20	1 250,00	1 500,00	-	U
Remplacement d'un compteur existant de diamètre 15 en lieu et place	20	120,00	144,00	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants :					
- Coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	66,00	79,20	-	h
- Coût d'unité d'œuvre technicien	20	74,00	88,80	-	h
- Coût d'unité d'œuvre encadrement	20	79,00	94,80	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	133,00	159,60	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocureuse	20	66,00	79,20	-	h
- Caméra vidéo	20	16,00	19,20	-	h
- Mini tracto compact	20	25,00	30,00	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	36,00	43,20	-	h
- Dumper	20	18,00	21,60	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	17,00	20,40	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	20,00	24,00	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

$$F1 = 0,15 + 0,22 * (ICTH - En / ICTH - En0) + (0,01 * (010534763n / 0105347630)) + (0,04 * (FDn / FD0)) + (0,52 * (An / A0)) + (0,06 * (TP10An / TP10A0))$$

avec :

- ICTH-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des
- FD : indice frais et services divers - modèle de référence n° 2 (base 100 en juillet 2004), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- TP10a : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)
- A : tarif achat d'eau (part variable) au SMI en €/m3 (facture du 3ème trimestre de l'année n-A de celle de

l'application

Valeur initiale des indices connue au 24/02/2022 :

- $ICTH - E_0 = 122,8$
- $FD_0 = 106,2$
- $TP10a_0 : 117,1$
- $010534766_0 = 127,4$
- $A_0 = 0,730$

$$F2 = 0,15 + 0,85 * (ICTH - En / ICTH - En0)$$

avec :

- ICTH-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des

Valeur initiale des indices connue au 01/09/2021 :

- $ICTH - E_0 = 124$